

## DELIBERATION

L'an deux mille seize et le vingt deux juin à vingt heures trente s'est réuni le conseil municipal sous la présidence de Monsieur Antoine Martinez, Maire.

Etaient présents :

M. MARTINEZ Antoine, Maire,  
MM. AILLOUD Josette, HEINRICH Sandra, KLEYKENS Laëtitia,  
LAGARDE Philippe, LAVABRE Cédric, PEREZ Anne, Claude VASSEUR.

Absents excusés :

HERNANDEZ Nicolas pouvoir à LAGARDE Philippe, Claude VASSEUR  
pouvoir à Antoine MARTINEZ,  
MOREAUX RODRIGUES Aline, VAUTRIN Jean, PILI Agnès,  
GUILLOTEAU Sébastien

Monsieur Philippe LAGARDE a été désigné comme secrétaire de séance.

**2016-029-D/ FIXATION DES TARIFS DE LA CANTINE, DE LA  
GARDERIE SCOLAIRE ET DES NOUVELLES ACTIVITES  
PERISCOLAIRES (NAP) POUR LES ENFANTS DE FONTANES POUR  
L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la décision de la municipalité de Fontanès de ne pas participer aux frais du périscolaire (cantine, garderie et Nouvelles Activités Périscolaires) pour l'année scolaire 2016/2017.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'appliquer, pour la prochaine rentrée scolaire, les tarifs suivants aux enfants de Fontanès scolarisés à Sainte Croix de Quintillargues :

- cantine : 6,10 € le repas
- NAP : 1,60 € la séance d'une heure
- Garderie le Vendredi de 15 h 45 à 16 h 45 : 1 €
- Forfait trimestriel de garderie : 121 €

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire,

Décide par 9 voix pour et 1 voix contre de fixer les tarifs de cantine, de garderie et des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), pour la rentrée scolaire 2016-2017, aux enfants de Fontanès comme indiqués ci-dessus.

Donne tout pouvoir au Maire pour signer tout document afférent à cette affaire.

**2016-030-D/ CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RUE DES OLIVETTES ET DE LA ROUTE DES AIRES**

Dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement de la rue des Olivettes et de la route des Aires, il convient de s'assurer les services d'un maître d'œuvre.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de retenir l'offre du bureau d'études MEDIAE, représenté par M. Florent LAHONDES, dont le siège social est situé: ZAC de la petite Camargue, 352 chemin des Oliviers 34400 - LUNEL.

Monsieur le Maire précise que le taux de rémunération est de 6 % du coût des travaux estimés à 230 000,00 € HT soit une rémunération estimée à 13 800,00 € HT soit 16 560,00 € TTC.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après délibération,

Autorise la signature du contrat de maîtrise d'œuvre avec le bureau d'études MEDIAE pour les travaux d'aménagement de la rue des Olivettes et de la route des Aires pour un montant de 13 800,00 € HT soit 16 560,00 € TTC.

**2016-031-D/ ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'OCCE SAINTE CROIX DE QUINTILLARGUES POUR L'ACHAT DES LIVRES DU NOUVEAU PROGRAMME DU 3<sup>ème</sup> CYCLE PRIMAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016-2017**

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention de l'O.C.C.E Sainte Croix de Quintillargues pour l'achat des livres du nouveau programme du troisième cycle primaire pour l'année scolaire 2016/2017.

Monsieur le Maire propose de fixer le montant de la participation à 5 € par enfant scolarisé à l'école au 1er septembre 2016.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Décide de fixer la participation à 5 € par enfant scolarisé à l'école au 1er septembre 2016 pour l'achat des livres du nouveau programme du troisième cycle primaire.

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal 2016 ligne 657361.

Donne tout pouvoir au Maire pour signer tout document afférent à cette affaire.